

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

UN PEU DE RÉPIT

Paris, 20 mars 1888.

Voilà nos Chambres en vacances. Pour quelque temps nous sommes débarrassés des tripotages parlementaires, à moins que, par des manifestations plus audacieuses, les anarchistes ne forcent le gouvernement à rappeler plus tôt que le 19 avril sa fidèle majorité.

C'est ce matin seulement que le Citoyen et la Bataille publie le compte rendu officiel de toutes les manifestations privées, banquets, réunions, bals, par lesquels les socialistes ont célébré l'anniversaire de la Commune.

On s'était étonné hier de ne pas voir M. de Mun prendre la défense des cercles catholiques d'ouvriers, si étrangement et perfidement attaqués hier par M. Camille Pelletan. L'explication est toute simple. M. de Mun était au lit de mort d'un parent. Mais aussitôt la rentrée, il profitera du premier incident venu pour répondre aux absurdes calomnies de M. Pelletan.

Les révisionnistes, en dépit des clameurs de la presse gouvernementale, organisent en province comme à Paris leur ligue d'agitation. Le ministre est très inquiet des suites de cette campagne, et on le voit aisément au ton de ses journaux.

Le conseil général de la Seine a réclamé énergiquement, hier, l'exécution de son vote précédent pour la suppression des aumôniers dans les asiles d'aliénés.

Une objection concluante a été faite: les règlements en vigueur dans ces asiles imposent le service du culte; or, il faut tenir compte des malades payants, qui sont nombreux; leurs familles ont le droit strict d'exiger l'exécution des règlements; c'est donc par obligation de justice que l'on doit maintenir les aumôniers!

—Quoi! s'est écrié M. Rousselle, nous avons retiré le pretre aux malades de nos hôpitaux, aux enfants de nos écoles, et nous le laissons aux fous!

Le conseil a voté selon que le souhaitait ce logicien implacable.

Le conseil municipal a examiné la protestation des artistes du Châtelet, qui refusent de jouer le Vendredi-Saint la Queue du Chat. Le directeur du théâtre est obligé par bail de ne pas faire relâche le Vendredi-Saint; il propose, puisque ses acteurs lui échappent, de donner un concert ce jour-là; l'orchestre de M. Colonne s'y prête, et on jure qu'il n'y aura pas un seul morceau religieux dans le programme.

Mais le conseil se montre peu favorable à cette substitution; il ne transige pas; il veut, comme l'a dit spirituellement un membre de la minorité, la Queue du Chat obligatoire. Le directeur jouera, dit-il, jouer seul tous les rôles avec les ou-

vrains et les contrôleurs! Il est féroce, ce conseil municipal.

Ce n'est plus un mystère pour personne que M. Jules Ferry aspire à se débarrasser de M. Thibaudin.

Ce désir se manifeste sous forme d'avaries, que l'infortuné ministre de la guerre essuie avec une résignation toute républicaine.

M. Thibaudin avale crapaud sur crapaud sans faire trop la grimace; et il se dit à lui-même: J'y suis, j'y reste!

Solide au poste, le général Comagny!

D'ailleurs, s'il faut en croire certains bruits, M. Thibaudin aurait réussi à se concilier la puissante protection du genre du président de la République, outre qu'il s'est assuré l'appui de quelques radicaux influents.

M. Jules Ferry et ses collègues feront bien de renoncer à leurs imprudentes vexations.

Il est plus fort qu'ils ne le pensent, le ministre de la guerre!

Il paraît que la journée du 18 n'a pas été dans toute la France aussi calme qu'on l'annonçait. A la Ricamarie, près de Saint-Étienne, un nom qui rappelle de tristes souvenirs, une patrouille de gendarmerie attaquée à du faire usage de ses armes; un homme a été tué.

D'autre part, on signale à Roanne une active propagande anarchiste dans les casernes, et à Paris des instructions sévères auraient été données pour interdire aux chefs l'entrée des casernes.

Enfin, deux des organisateurs du meeting du 9, deux anarchistes, qu'on n'osera sans doute pas transformer en agents des réactionnaires, ayant été cités devant le juge d'instruction, ont cavalierement répondu que leur travail les retenait à l'heure indiquée, et qu'ils se tenaient à la disposition du magistrat après six heures du soir.

Le dieu "Venter"

S'il est une tradition fidèlement transmise par les générations, et respectueusement observée chez les nations chrétiennes, c'est bien celle du Vendredi-Saint.

A travers les âges et nonobstant les périls des époques néfastes, la Religion est restée et restera sans cesse debout, immuable, forte, pour perpétuer à travers les siècles l'œuvre de son Fondateur.

Parmi les jours sacrés de l'Eglise, il en est un qui se rattache au plus grand événement de la chrétienté, et qui semble frapper davantage l'homme: le vendredi saint.

Ce jour-là, les enfants de l'Eglise les plus ingrats portent un regard vers Elle; et, pleins de recueillement et de douleur, ils observent scrupuleusement cette grande loi de l'Eglise: vendredi chair ne mangeras.

De nos jours naissent, pour vivre

un instant, des sectes composées d'hommes ignorants, qui veulent détruire par leurs doctrines absurdes et fausses le monument que les siècles ont consolidé; ils veulent lancer un défi aux éternels principes, en violant les décrets les plus sacrés.

Les anciens se couvraient du cilice et faisaient pénitence aux heures de tristesse.

Vous, hommes de peu de foi, vous fêtez en ce jour le dieu Venter. Vous avez peut-être bien jeûné toute l'année, vous n'avez peut-être vécu que d'expéditions et de trafics souvent malhonnêtes, et parce qu'il s'agit d'une ostentation folle et stupide, d'une idée qu'élabore votre cerveau malade, vous déliez les cordons de votre bourse souvent vide, pour insulter à la foi de vos frères, et dire comme l'insensé: Il n'y a point de Dieu!

Car la plupart de vos sectaires appartiennent à la populace, et si parfois un homme savant et fortuné entre parmi vous et partage un instant vos convictions, c'est pour les réfuter de suite, et vous abandonner bientôt à vos aberrations.

Les exemples, d'ailleurs se multiplient tous les jours; vous le savez.

Pourquoi? Parce que c'est chez les hommes sans religion que l'on trouve les nihilistes, les anarchistes, les fénians, et tant d'autres malheureux enfin, qui ont soif de révolution, et qui fuient devant l'honneur et la loyauté.

Mais rev enons à notre sujet: L'abstinence de viande est pour ainsi dire générale le Vendredi-Saint.

L'armée entière s'incline devant la sainteté du jour, et s'associe au deuil de l'Eglise par le jeûne.

Malheureusement, tous ne sont pas unanimes à partager la douleur commune. Bruxelles nous en donne une triste preuve: une société composée de quelques membres, organise un splendide repas gras pour ce jour.

Ah! vous qui foulez aux pieds les lois de l'Eglise de Dieu, vous qui violez les coutumes sublimes de vos pères; ne craignez-vous pas que la vengeance divine n'éclate sur vos têtes?

Ne craignez-vous pas que le ciel ne vous châtie au milieu de vos bacchanales.

L'écriture apprend que la terre engloûtira plus d'un criminel.

Prenez garde, les hommes blâment et méprisent votre conduite; prenez garde, car la voix du peuple, c'est la voix de Dieu!

Mangeurs et mangés

Le Journal de Charleroi annonce avec une joie réelle, à ses lecteurs, que les libres-penseurs de Charleroi ont organisé un dîner de leur façon pour le Vendredi-Saint.

Plus heureux que le Journal de Charleroi, l'Avenir a obtenu communication du menu de ce dîner:

Menu du dîner des libres-penseurs de Charleroi pour le Vendredi-Saint.

Soupe au lard; oreilles de cochon; côtelettes de cochon; rognons de cochon; queues de cochon à la purée; pieds de cochons; langue de cochons.

Hors d'œuvre et entremets: Hure de cochon; crépinettes; galantine de cochon.

On ne dira plus que les libres-penseurs ne se mangent pas entre eux...

Chloroformeurs

On mande de Vienne, 8 mars.

Aux "Invincibles" d'Irlande, aux affiliés de la "Main-Noire" d'Andalousie, aux dynamiteurs de Montecarlo, les Mines, il faudra ajouter désormais les "chloroformeurs" et empoisonneurs de Vienne, dont le procès a commencé devant les assises de la Basse-Autriche. Dès le matin, une foule énorme stationnait devant le Palais de justice, malgré le bruit annonçant que les anarchistes allaient faire sauter la cour à l'aide d'une mine de dynamite placée dans les souterrains, et que les membres du jury en avaient été avertis par des lettres comminatoires.

Sur le banc des criminels, nous remarquons vingt-neuf socialistes accusés de haute trahison et de vol commis en vue de procurer au parti révolutionnaire les fonds nécessaires pour la propagande.

Ce dernier crime est le chef d'accusation formulé contre les ouvriers Engel et Pflieger, qui avouent s'être introduits, le 24 juillet dernier, en plein jour, chez le cordonnier Merstallinger, à Vienne, et de lui avoir volé une somme de plusieurs centaines de florins, ainsi que des bijoux, après lui avoir fait respirer du chloroforme.

Parmi les autres accusés, tous ouvriers, nous rencontrons le nommé Winter (Joseph), qui fut trouvé en possession d'une boîte de fer blanc contenant plus de 1 700 grammes de cyanure de potassium, quantité suffisante, d'après ce que constate le procureur impérial, pour l'empoisonnement de trois mille personnes.

Dans un livre intitulé: "Les Merveilles de la Chimie," qui fut saisi avec d'autres imprimés chez Engel, les passages traitant des narcotiques étaient marqués et soulignés.

En outre, le ministre public a pu mettre la main sur beaucoup de lettres compromettantes, qui prouvent qu'une correspondance régulière existait entre les prévenus et plusieurs des anarchistes les plus connus à l'étranger; quelques-unes de ces lettres sont chiffrées.

Des brochures et des journaux socialistes, surtout de nombreux exemplaires de la "Freiheit," organe du

fameux Jean Most, ont été importés de Zurich, par ballots entiers, déclarés à la douane comme contenant des bayettes.

Parmi les accusés, il y a deux femmes, dont l'une, la veuve Heitzer, était une petite fabrique d'encre. L'acte d'accusation prétend que cette affilée n'avait monté sa fabrique que dans l'intention d'y produire des poisons et des narcotiques destinés à servir la cause révolutionnaire.

La plupart des prévenus, qui, du reste, se recrutent un peu dans tous les métiers, menuisiers, cordonniers, ouvriers de la métallurgie, garçons de café, etc., sont des repris de justice, ayant subi des condamnations antérieures, les uns pour vol, d'autres pour malversations, d'autres pour participation à des sociétés secrètes et révolutionnaires; il y a même parmi eux un ancien brigand.

L'acte d'accusation constate que quatre cents florins et des bijoux valant le double de cette somme ont été soustraits à Merstallinger. Quatre-vingt-douze florins, produit de ce vol, ont été donnés à la femme Hotze, avec ordre de les porter à l'administration du journal Zukunft (l'Avenir). Le mari de cette femme a gardé le reste, et s'est enfui en Amérique.

Le prévenu Engel déclare que les clubs secrets dont parle le procureur impérial ont réellement existé; il y avait un comité central connaissant tous les affiliés, mais inconnu de la plupart de ces derniers. Les membres d'un groupe ne savaient pas les noms de ceux appartenant à d'autres groupes. Ceux-ci étaient désignés par un numéro d'ordre, de même que tous les affiliés, dont chacun ne communiquait qu'avec le numéro précédent et le numéro suivant le sien. Engel appartenait au "Club VII."

La contribution volontaire des affiliés était de quatre sous par semaine et par tête; le but avoué, la fondation et l'entretien d'une imprimerie et d'un journal chargés de la défense des intérêts des ouvriers.

Interrogé sur l'attentat commis contre le cordonnier Merstallinger, l'accusé Engel déclare:

" Cette idée m'a été suggérée par le nommé Hotze, un des chefs de l'organisation, et qui a réussi à se sauver en Amérique. Un jour, me trouvant dans un restaurant fréquenté par des ouvriers, hommes et femmes, j'ai entendu dire que Merstallinger était très riche, mais qu'il maltraitait ses ouvriers; j'en ai parlé à Hotze, qui immédiatement m'a répondu: " Il faudrait y aller et lui prendre son argent! " Hotze répétait toujours ce mot: " Il nous faut de l'argent, coûte que coûte."

" Enfin je me suis déclaré prêt à faire le coup, à condition que Hotze me procurât un narcotique, car je ne voulais pas verser du sang. Un camarade, du nom de Schmidt, nous procura un narcotique, mais, après en avoir fait l'expérience sur ma propre personne, je l'ai trouvé trop faible.

" Alors je me suis mis à étudier la Chimie, et j'ai fait moi-même du chloroforme, dont j'ai observé les

effets sur moi ainsi que sur mon camarade Pflieger.

" Enfin, lorsque tout fut prêt, nous avons adressé à Merstallinger une lettre anonyme accusant sa bonne de voler. Notre intention était de faire chasser cette femme, pour être sûrs de trouver Merstallinger seul chez lui. C'est en effet ce qui arriva. Pflieger est allé trouver sa victime sous prétexte d'acheter des marchandises, tandis que moi je me suis présenté comme agent de la police, demandant des renseignements sur un ouvrier renvoyé par Merstallinger.

" Au milieu de la conversation, Pflieger a enlaid l'homme par derrière, et, au même instant, je lui ai mis sous le nez une éponge trempée de chloroforme.

" Il s'évanouit aussitôt et tomba sans connaissance. Alors nous avons forcé le coffre-fort, et enlevé l'argent et les bijoux."

Pflieger est un individu âgé de quarante-cinq ans, petit, laid, pâle, le prototype du fanatique politique. Il avoue avoir aidé Engel à dévaliser le cordonnier Merstallinger, mais en faisant cela il n'a voulu travailler que pour la cause socialiste. Sur l'argent volé, il n'a gardé que cinquante sous, pour acheter de nouvelles lunettes, les siennes ayant été brisées dans la lutte avec le cordonnier.

En revanche, il a donné dix florins—vingt-cinq francs—au cocher qui l'avait amené devant le magasin de Merstallinger. L'accusé explique cet accès de générosité par la satisfaction qu'il éprouvait en se prélassant—pour la première fois de sa vie—sur les coussins d'un fiacre.

Pflieger dit que c'est le souvenir de sa mère qui l'a poussé au crime. Il paraît que cette femme s'est suicidée pour échapper aux mauvais traitements que lui faisait endurer son mari. Or, pour le fils de ce digne couple, il a suffi d'apprendre que Merstallinger maltraitait sa maîtresse pour le vouer au chloroforme vengeur.

Et pourtant, il affirme avoir été touché de compassion pour sa victime, lorsqu'il l'a vu trébucher, il s'est même mis à genoux pour adoucir la chute de l'évanoui en le soutenant entre ses bras! A plusieurs reprises pendant qu'il fouillait le coffre-fort, il s'est retourné pour implorer le pardon du pauvre asphyxié. On n'est pas plus sensible!

Interrogé sur ses idées politiques, l'accusé se lance dans une conférence sur la chaleur régénératrice de l'univers, sur la nécessité de créer un tribunal universel, international et socialiste, et sur l'importance de la Chimie au point de vue socialiste et réformatrice. Il termine en constatant que les procès-verbaux et les statuts des clubs anarchistes à l'organisation desquels il a concouru, sont écrits à l'encre sympathique.

—Une cour a encore interrogé cinq autres accusés, dont les déclarations n'offrent aucun intérêt.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

9 Avril 1888—No 18

LE

DERNIER CHEVALIER

Par PAUL FÉVAL.

[Suite]

On n'allait pas, au Vigan, jusqu'à contester l'existence même de l'Inde, puisqu'il en était question dans les histoires de l'antiquité; mais on avait parfaitement à quoi s'en tenir sur toutes les tromperies, menées et fardes daines des marchands et des voyageurs. Jamais personne au monde n'avait ouï parler de ce Bussy-Castelneau que Nicolas comparait à Alexandre le Grand. Pensait-il s'adresser à des bêtises? Il lui était enjoint, sous peine de malédiction, de rompre toutes relations avec ce nid d'intrigants, de laisser sa demoiselle Jeanne pour ce qu'elle était, et de songer qu'il y avait là-bas au pays, une " pigeonne " bien mignonne, sa cousine Amillon, à la vérité un peu bossue, mais qui n'avait jamais couru le Bengale et

qui l'attendait au pays.

La lettre se terminait par des espoirs mystérieusement exprimés, relatifs à l'avènement de M. de Choiseul-Stainville, à qui la mère tenait un peu par les Croizat de Caravan.

Le père comptait entreprendre un voyage de Paris pour voir le cousin ministre et pousser les affaires. " Ce n'est pas, était-il dit, au moment où tu vas peut-être monter colonel, que tu as à t'embobiner dans une maison ruinée, qui est en procès avec ses associés, et dont le chef a été savonné par moi depuis dix ans, tout au plus. Reste tranquille, et ne nous parle jamais de pareille mésalliance."

Ce jour-là même, Nicolas demanda un congé à M. de Soleyrac, et le lendemain, il partit.

Nous savons ce qui s'ensuivit, nous savons aussi qu'à trois semaines de distance, plusieurs lettres importantes ayant été reçues au Cloître, Jeanne, seule valide entre les deux autres Jeannes malades, s'était mise en route à son tour, sous la garde d'une servante de confiance.

Nous avons vu son arrivée à l'hôtellerie des Trois-Marchands, nous connaissons le contenu des dépêches qu'elle apportait; nous savons enfin qu'en présence de la catastrophe amenée par ces désastreuses nouvelles Nicolas, prenant son courage à poignée, s'était déterminé à risquer une visite à son illustre allié le ministre.

seule consolation de Mme de Bussy. Au bout de deux semaines, un soir, Mlle de Vandès lui dit tout haut devant sa tante et sa cousine:

—Si nous avions un ami à qui il fût possible de faire le voyage de Paris, nous serions délivrées de nos inquiétudes.

Ce jour-là même, Nicolas demanda un congé à M. de Soleyrac, et le lendemain, il partit.

Nous savons ce qui s'ensuivit, nous savons aussi qu'à trois semaines de distance, plusieurs lettres importantes ayant été reçues au Cloître, Jeanne, seule valide entre les deux autres Jeannes malades, s'était mise en route à son tour, sous la garde d'une servante de confiance.

Nous avons vu son arrivée à l'hôtellerie des Trois-Marchands, nous connaissons le contenu des dépêches qu'elle apportait; nous savons enfin qu'en présence de la catastrophe amenée par ces désastreuses nouvelles Nicolas, prenant son courage à poignée, s'était déterminé à risquer une visite à son illustre allié le ministre.

toire du démon Rohault, de Focamp, qui était femme, et d'éclairer enfin la question de savoir ce que cette nièce de Cartouche dit à Sa Majesté dans la forêt de Fontainebleau, se rejeta vivement en arrière et entra dans le corridor, entraînant l'huissier avec lui d'autorité.

—Nous en étions, commença celui-ci, à reconnaître qu'il y a superstition et superstition. Moi, je prétends qu'une fourchette croisée sur un couteau à table...

Mais il fut interrompu par Marais, qui dit d'un ton sec:

—Si vous ne me faites pas pénétrer à l'instant même auprès de Monseigneur, mon cher M. Chenu, je vous laisse la responsabilité entière de ce qui en peut résulter. Voyez si vous voulez perdre votre place.

XI

BOUCHE EN CŒUR

M. le marquis de Choiseul de la Beaume, qui, remplaçant je ne sais déjà plus quel autre petit Choiseul, était un joli garçon, bien tourné, magnifiquement couvert, heureux de vivre, d'être blanc, blond, rose et coiffé à miracle, heureux surtout d'être Choiseul, et trouvant certes, au milieu de la navrante détresse de la France, que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il y a des heures pour être Choiseul; c'est tantôt une incomparable félicité,

tantôt un désagrément suprême, et quand, à quelque temps de là, M. le duc, renvoyé un peu brutalement, il est vrai, s'en alla à Chanteloup, faire une opposition rancuneuse au roi, son bienfaiteur, il est probable que M. le marquis de la Beaume retournera à l'étrille d'Aubigné-cavalerie.

Mais on n'en était pas là, et le dauphin, depuis Louis XVI, n'avait pas encore dit en tournant le dos à l'ancien ministre, après des événements funestes dont l'histoire n'a point éclairé le mystère: " Quand je vois cet homme-là, j'ai froid dans tout mon sang."

Quand Louis XVI parlait ainsi, sa pensée allait vers des faits qui ne furent jamais et jamais ne seront suffisamment éclairés: faits horribles auxquels nul n'a le droit de croire, en l'absence de témoignages certains. Je ne crois pas à ces faits, et je n'ai pas besoin d'y croire pour détester la mémoire de ce faux puritain, de ce philosophe important et impuissant, de ce doteur, de cet endormeur, de ce solennel lâcheur qui ruina notre crédit en Europe et hors de l'Europe, sans perdre la souris de sa suffisance goguenarde, qui prépara la révolution sans la souhaiter, et à qui l'Angleterre devrait une statue.

En conscience, le petit marquis de la Beaume ne s'embarrassait guère de tout cela. Il était content et bon enfant; il voyait l'horizon clair, la

France heureuse et l'univers bien sot de se plaindre, demi-couché qu'il était sur un joli sofa, dans un joli boudoir, devant un bon feu, pétillant et brillant comme ses yeux. Au moment où l'on annonçait le chevalier d'Assas, il se leva, ma foi! tant il avait de bonté dans l'âme, et vint jusqu'à la porte de son réduit, donnant sur la grande antichambre.

—Palsaminitte! dit-il les bras ouverts, en secouant les parfums de ses dentelles, Nicolas, sois le bienvenu! J'ai pensé à toi au moins deux fois depuis que je suis au pinacle, et je me demandais pourquoi tu ne venais point nous voir. En avons-nous assez mangé ensemble autrefois de cette vache enragée! Ne sois pas timide avec moi, cousin! tu vois bien que je n'ai point de morgue. Je suis haut placé, c'est vrai, mais je monterai plus haut encore. Ceux à qui la fortune est due n'en prennent point de vanité; c'est bon pour les bourgeois parvenus qui s'étonnent d'être quelque chose. Embrassons-nous.

Et vraiment, il embrassa notre chevalier, qui pleurait presque de reconnaissance, et qui se sentit monter au cœur une large bouffée d'espoir. Aussi voulut-il battre le fer chaud, et placer tout de suite un mot relatif à l'objet de sa visite; mais M. le marquis le prévint.

(A suivre)

SOMMAIRE

France. Le dieu, Venter, Mangeurs et mangés, Chloroformeurs, PULLERON — Le dernier chevalier A suite, Louis Veillot, Lettre de la Capitale, Les postes, Agriculture, Résumé des dépêches, Amérique, Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Avis public.—Gingras & Langlois. Nouveaux étoffes de printemps.—Behan Bros. Soumissions demandées.—Chs Bergevin. Bazar annuel pour le soutien des pauvres de l'Hôpital du Sacre-Coeur de Jésus. Pour carrosse, voiture légère, harnais. Chapeaux.—J. C. Paterson. La Banque Nationale.—P. Lafrance. Asile de Beauport.—M. C. Vinoclette. Avis important.—J. A. Langlais. Avis public.—J. G. Le Bel.

CANADA QUEBEC, 9 AVRIL 1883

Québec, 9 avril 1883.

M. l'Éditeur, du Courrier du Canada M. l'Éditeur.

Pour mettre fin à bien des rumeurs contradictoires au sujet du futur diocèse de Nicolet, Monseigneur l'Archevêque me charge de vous faire les communications suivantes :

1o L'érection de ce diocèse est une affaire réglée par le Souverain Pontife. 2o Nos Seigneurs les Evêques de la Province sont chargés, avec Monseigneur l'Archevêque de proposer au Saint-Siège les limites qu'il convient d'y donner et les noms de trois candidats. Sur ce dernier point en particulier, vous êtes prié de ne reproduire aucune rumeur. J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Éditeur, Votre très humble serviteur, C. A. MAROIS, ptre, Secrétaire.

LOUIS VEUILLOT

La mort vient de frapper Louis Veillot, le grand écrivain et polémiste catholique. Depuis plus de quarante ans, Louis Veillot avait mis sa plume au service de l'Eglise, et durant cette longue période il n'a jamais failli dans la carrière difficile et si pleine de responsabilités de journaliste catholique. En cette qualité, il a parfois frappé de grands coups ; ses adversaires qui se recrutaient partout, un peu partout, ont presque toujours eu à se repentir d'avoir à lutter contre un pareil jouteur.

Il n'a jamais voulu attacher son drapeau à aucun parti ; et fut avant tout le défenseur du Pape et de l'Eglise catholique.

Avant sa conversion qui date de 1838, il rédigea tour à tour l'Echo de la Seine inférieure, le Memorial de la Dordogne et la Paix.

En 1843, il entra à la rédaction de l'Univers qui est restée confiée à sa direction depuis cette date.

M. Louis Veillot s'est identifié à l'Univers comme M. Emile de Girardin à la Presse et M. de Cassagnac au Pays. Nos lecteurs se rappellent encore les luttes qu'il eut à soutenir contre des adversaires puissants dans l'Episcopat de France et dans le monde politique.

Louis Veillot est mort samedi dernier, à l'âge de 70 ans.

Nous offrons nos condoléances les plus sincères aux rédacteurs de l'Univers et en particulier à M. Eugène Veillot son frère, et à M. Pierre Veillot, neveu de l'illustre défunt.

LETTRE DE LA CAPITALE

Ottawa, 7 avril 1883.

La première phase de la discussion sur le budget s'est terminée ce matin à trois heures moins dix minutes, quand la Chambre s'est formée en comité des subsides.

Plusieurs orateurs ont parlé sur cette question. Il est bien rare que la chambre porte une grande attention

à tous les discours que les députés prononcent sur le budget, car une fois, la question traitée par le ministre des finances et par celui qui lui réplique au nom de l'opposition, il reste bien peu de choses à dire pour les autres orateurs, à moins qu'ils ne répètent ce qui a déjà été dit plusieurs fois.

La position est donc difficile pour les députés qui veulent faire de longs discours.

Il y a là un écueil que bien peu évitent.

De tous ceux qui ont parlé sur le tarif pendant ces deux dernières séances, à part l'honorable ministre des finances et M. Patterson, deux ou trois députés seulement ont réussi à captiver l'attention de la chambre. Ce sont MM. Amyot, Rinfret, et Foster ; les deux premiers ont parlé en français, et le dernier en anglais. Celui-ci est député du comté de Kings, Nouveau Brunswick.

C'est un homme de grands talents, qui a été nommé professeur dans une université à l'âge de 19 ans, et qui aux dernières élections a abandonné le professorat et la direction de l'université qu'on lui avait confiée, pour se présenter contre M. Dombville. Les deux candidats étaient conservateurs. Foster a été élu par une forte majorité.

Les deux autres orateurs MM. Amyot et Rinfret sont bien connus dans la province de Québec. Ils ont tous deux plaidé leur cause avec habileté, l'un en faveur du parti libéral, l'autre en faveur du parti conservateur.

La réputation de M. Amyot n'est plus à faire dans la province de Québec. On connaît tout le feu et toute l'éloquence qu'il met dans son débit. Ce sont des choses à peu près inconnues parmi les orateurs anglais dans la Chambre des communes. Aussi, ces derniers ont paru porter beaucoup d'attention au discours de M. Amyot.

On accuse les conservateurs d'augmenter les dépenses, a dit M. Amyot, on parle de l'augmentation dans les dépenses pour les travaux publics, les chemins de fer et les canaux. On tient à attaquer chacun des ministères afin de nous donner l'occasion de dire ce que nous en pensons. Eh bien ! je dis au chef reconnu du parti conservateur dans la province de Québec, l'honorable Sir Hector Languevin, qu'il peut sans crainte continuer à remplir les charges de son département avec autant de succès qu'il l'a fait par le passé, sans s'occuper des criailleries et des reproches de l'opposition. Qu'il fasse comme par le passé et toutes les parties de la puissance seront prêtes à l'acclamer, à reconnaître qu'il est l'homme utile, qui consacre chaque instant de sa vie au service de son pays, qui fait progresser rapidement les grandes entreprises du Canada, et qui trouve toujours moyen d'être à son poste en Chambre, et prêt à rencontrer chacune des accusations de ses adversaires.

On fait des accusations générales sans entrer dans aucun détail. Pourquoi ? Parce que l'on sait bien qu'il n'y a pas un seul des travaux commencés ou continués par l'honorable ministre actuel qui n'est pas pour le bien de la partie du pays où il a été entrepris. On sait bien que si l'on se plaignait d'un ouvrage en particulier, qu'il y aurait immédiatement une réfutation complète de telles accusations.

On s'est récrié aussi contre la milice. Les dépenses de la milice augmentent, et cependant le pays n'est pas en guerre, nous dit-on. Dans tous les pays intelligents et bien organisés on doit conserver dans le public l'esprit militaire. Dans notre pays nous avons des tribunaux de justice. Si une partie de la population se révoltait contre la justice, quel est le pouvoir qui pourrait intervenir pour la défendre ! Nous avons les shérifs ! Que pourraient-ils contre une foule ameutée ? Il faut une force militaire, dont l'existence seule souvent suffit pour prévenir des émeutes et inspirer le respect de la loi. Je ne doute pas que sous l'administration intelligente du ministre de la milice actuel nous aurons cette année des améliorations qui rendront le système volontaire plus efficace que par les années passées. Il y a place pour améliorations, et non pas pour diminution. Il y a place pour que le système volontaire soit rendu

plus effectif dans les villes et dans les campagnes.

On parle aussi du collège militaire de Kingston. Ce collège n'est qu'à ses débuts ; il n'a pas encore rendu des services immenses au public, dira-t-on, mais qui l'a créé, sinon le parti libéral, qui suivant l'expression d'un journaliste, en a privé la capitale de Québec pour le donner au trou de Kingston.

Je dois dire à la louange de ce collège que déjà il a formé un grand nombre de cadets qui se distinguent dans diverses carrières. Parmi eux, l'on voit le fils de plusieurs des chefs de la petite armée libérale. Je n'en fais pas reproche à cette dernière ; l'instruction est une chose que l'on doit prendre partout où on la trouve ; mais je crois que le parti libéral se montre assez audacieux quand il reproche au gouvernement conservateur que les institutions des libéraux coûtent cher au pays.

On s'est plaint aussi que les dépenses des postes augmentaient, mais à côté de ces dépenses, il y a les facilités postales et les revenus des postes qui augmentent considérablement. Nous plaindrions-nous maintenant, de ce système admirable des postes, qui met en communication toutes les parties de notre jeune pays, dont la huitième partie, il y a quinze ans, n'était encore qu'un pays sauvage ? Nous plaindrions-nous de ce que nous avons peut-être un des plus beaux, si non le plus beau système postal du monde entier ? On cherche à faire croire que le gouvernement est dépensier, tandis que l'opposition pratiquerait l'économie si elle était au pouvoir ; mais ce système est assés.

Il suffit de dire au peuple : voyez comme vous avez des communications faciles, comme on vous distribue rapidement vos journaux, cette lumière intellectuelle que vous envoient les grands centres. Nous leur disons que pour cela il faut faire quelques dépenses et que ces dépenses augmenteront encore.

On se plaint encore de ce que les dépenses ont augmenté de \$6,000,000 depuis 1878. Mais, M. l'Orateur, elles ne s'arrêteront pas là ces dépenses. A mesure que la population augmentera, les dépenses augmenteront, et j'ai hâte de voir le pays dépenser \$100,000,000, lorsque nous en recevons \$125,000,000 ; c'est pour cela que nous avons fait la Confédération, construit le chemin de fer du Pacifique, creusé des canaux et des rivières, multiplié les chemins de colonisation. Et nous avons fait ces travaux pour développer le pays, pour que la population se précipite sur les rives de nos grands fleuves, comme dans nos fertiles régions du Nord-Ouest, qui devront être un centre immense vers lequel la richesse et la population de tous les pays convergeront.

M. Amyot a traité encore beaucoup d'autres questions de détail, et il a remporté sur tous les points un succès bien mérité. C'est un des députés actifs qui, de concert avec MM. Blanchet, Bossé, Landry, Bolduc, enfin toute la vaillante phalange conservatrice canadienne, tiennent haut et ferme le drapeau de Province de Québec.

PAUL-EMILE.

Les postes

D'après les comptes publiés, le revenu postal de cette année se monte à \$2,022,098.44, soit une augmentation de \$254,935.74 ou de 12 1/2 p. c. sur les perceptions de l'année précédente.

Au Manitoba la recette a presque doublé dans le cours de l'année.

L'abolition du port des journaux et publications périodiques du Canada expédiés du bureau de publication ne s'est guère fait sentir quant au chiffre du revenu, si ce n'est dans le dernier mois, et encore son effet n'a-t-il été que partiel. Le total de la dépense est de \$2,459,356.48, soit une augmentation de \$126,957.68 ou d'environ 5 1/2 pour cent sur celle de l'an dernier. Le revenu a été de \$437,258.54 inférieur au chiffre de la dépense. L'année dernière, le déficit était de \$565,236.10, et en 1880, de \$605,045.17.

Pour les trois années expirées le 30 juin 1882, le revenu a augmenté d'un peu plus de 20 p. c., tandis que pour la dépense, l'augmentation a été de 7 p. c., et si ce taux relatif d'accroissement se maintient encore quelques années, le département des postes canadiennes sera alors en état de subvenir à ses dépenses.

Dans ce rapport du maître général des postes on trouve des détails intéressants

sur Winnipeg, donnés dans un rapport du maître de poste de cet endroit.

Les voici.

La rapidité avec laquelle la ville de Winnipeg s'est accrue a peut-être rarement été égalée.

En 1871 Winnipeg était un petit village de 300 à 400 habitants. Comme je l'ai dit il était séparé du Saint-CLOUD, la station de chemin de fer la plus proche, par une distance de 427 milles que l'on mettait sept jours à traverser. C'est aujourd'hui une ville fort importante où le commerce et la banque font à proportion plus d'affaires, qu'en aucune autre ville du Dominion. La population est environ de 25,000 ; et la propriété est officiellement évaluée à plus de \$30,000,000. La valeur des importations de l'exercice terminé le 30 juin dernier était de \$4,936,213, sur lesquelles ont été payés des droits s'élevant à \$1,016,001. Pendant le semestre terminé le 30 septembre les importations ont atteint le chiffre de \$3,249,446 et les droits payés celui de \$553,556, ce qui équivaut à \$2,214,264 par année.

Il n'y a dans le Dominion que deux villes, Montréal et Toronto, où les recettes de la douane et des postes dépassent ces chiffres.

Winnipeg est le centre de quatre grandes divisions du chemin de fer Canadien du Pacifique ; l'une, destinée à communiquer jusqu'à l'Atlantique en s'étendant 426 milles à l'est jusqu'à la Baie-du-Tonnerre sur le lac Supérieur ; une deuxième destinée (en connexion avec les lignes en voie de construction dans la Colombie-Britannique) à communiquer avec le Pacifique, s'étendant 519 milles à l'ouest jusqu'au Courant-Rapide ; une troisième s'étendant 67 milles vers le sud du côté est de la rivière Rouge jusqu'à Saint-Vincent, et la dernière, s'étendant 69 milles vers le sud du côté ouest de la rivière Rouge jusqu'à Grenville ; ces deux derniers chemins sont raccourcis à leur extrémité sud sur la frontière internationale avec le réseau des chemins de fer américains.

Il aboutit encore à Winnipeg deux autres lignes de chemin de fer moins considérables : l'une (appartenant au chemin du Pacifique) s'étendant 20 milles vers le nord-ouest jusqu'à Stonewall, et l'autre (de Manitoba South Western) s'étendant 58 milles vers le sud-ouest jusqu'à Carman. Un autre embranchement du chemin du Pacifique est aussi en voie de construction sur 22 milles vers le nord-est, du côté ouest de la rivière Rouge, jusqu'à Selkirk.

Winnipeg est donc le point de convergence de six lignes de chemin de fer, et il est probable que ce nombre sera porté à sept l'année prochaine.

A la station de Winnipeg du chemin de fer Canadien du Pacifique il y a 16 milles de voies de garage. Dans les neuf mois terminés le 30 septembre dernier, il a été manœuvré à cette station 85,714 wagons à marchandises chargés ou vides, ce qui est une moyenne de 9,524 par mois.

En 30 jours, dans la cour de la saison actuelle, il est arrivé par ces convois venant du sud 30,000 voyageurs, soit une moyenne de 1,000 par jour.

Par toute l'immense région du Manitoba et du Nord-Ouest, le progrès a été étonnant.

Des établissements prospères se sont créés là où il y a à peine quelque temps, tout était solitude, et les pionniers, que d'énormes distances séparaient de leurs voisins, se sont bientôt trouvés au centre de colonies prospères.

Des villages et des villes, avec églises, écoles, moulins, magasins et hôtels, ont pris naissance et se sont développés avec une rapidité presque sans exemple, et plusieurs endroits qui il y a peu de temps encore n'étaient que de la prairie vierge sont aujourd'hui des centres où se font des affaires considérables et où la valeur foncière s'est élevée à des chiffres qu'il serait difficile d'exagérer.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 7 avril 1883.

Louis Veillot, le célèbre journaliste, est mort aujourd'hui. Une cartouche de dynamite a fait explosion dans un château, près de Montceau-les-Mines.

A Paris, les propriétaires des grands établissements font boucher les souterrains de leurs caves.

ANGLETERRE

Londres, 8 avril.

On vient d'arrêter, comme incendiaire, M. John Kirton, arrivé depuis peu des Etats-Unis ; on a arrêté aussi Norman Gallagher, frère de Gallagher arrêté à Lambeth. Kirton est mentionné dans les papiers saisis sur d'autres prisonniers ; il était désigné pour certains crimes à commettre.

On dit que la dépêche suivante est arrivée à New-York : "Havre 7.—A O'Donovan Rossa, New-York. Fabrique à Leeds, dangereuse, doit être transportée ailleurs. Télégraphiez à John, de Mil-Street, de rester à Vienne jus-

qu'au 18. Ne puis me rendre à Moscou que le 21, à cause des troubles en Angleterre.

"Experiences à Fort-Leeds doivent être remises à mon retour. Ne m'expédiez plus d'autres messages, parce que j'ai été désigné à la police secrète. Avant la fin du mois, deux pays vont recevoir d'excellentes nouvelles de moi. Mezzeroff."

La police de Tralée a arrêté un nommé Kelly et un autre individu, et a saisi des documents de conspirateurs.

Beaucoup de papiers féniens ont été saisis à Salford.

A Mullingar, on a arrêté Freer, meurtrier de Farrelly en 1881, dénoncé par Patrick Devey, condamné à Tralée, et qui se trouve retenu à Boston (Massachusetts), sous le coup d'une demande d'extradition. Devey a été trouvé porteur d'une boîte contenant des matières explosives, et diverses pièces d'une machine infernale analogue à celles qui ont servi à Glasgow et à Londres (bureaux du Times) ; le chlorate de potasse et l'acide sulfurique y jouent un rôle.

8 jeunes gens ont été arrêtés à Lunnis.

On a découvert des substances explosives qui étaient cachées dans un champ, près de Cork. Deux jarres de nitro-glycérine, adressées de Glasgow à O'Herhily (actuellement en prison), ont été saisies à Cork.

La société Union centrale, à Philadelphie, se prépare à recevoir M. Parnell.

Les fonds nécessités par les tentatives récentes, en vue de faire sauter les édifices en Angleterre, ont été prélevés aux Etats-Unis.

SUISSE

Wallorbe, 8 avril.

145 maisons ont brûlé hier ; 1200 personnes se trouvent sans asile ; le bureau de poste, qui a brûlé, contenait des valeurs considérables.

BELGIQUE

Bruxelles, 8 avril.

Après l'explosion de Ganshoren, le 23 février, un français ayant disparu, la police a fait des perquisitions chez lui, a trouvé diverses lettres chiffrées, plusieurs notamment de Cyvoct ; il s'agissait de conspiration contre le Czar.

ESPAGNE

Madrid, 18 avril.

La Chambre des députés adopte une loi qui permet de remplacer le serment par une simple affirmation.

RUSSIE

Saint-Petersbourg, 8 avril.

Un procès contre les nihilistes s'ouvre demain ; samedi prochain, 36 nihilistes seront jugés à Odessa.

On parle de nouveau d'ajourner le couronnement du Czar.

Agriculture

LA CULTURE DES POMMES DE TERRE

On sait que la culture des pommes de terre est une source de fortune pour les habitants de l'île de Jersey. Outre les avantages d'un climat d'une douceur exceptionnelle, et des engrais de mer qui abondent sur les côtes de l'île, les Jerseyais ont une méthode pratique qui peut être imitée avec avantage par nos cultivateurs.

Avant de planter ils exposent leur tubercules destinés à la plantation dans un lieu sec sur des claies, où les germes ne tardent pas à sortir. Au moment de planter ils coupent un morceau du côté opposé au germe. Ils prétendent que cette amputation accélère la fermentation qui fait germer la nouvelle plante. C'est possible ; mais si la saison est pluvieuse la nourriture n'est-elle pas à craindre ? Ils les déposent ensuite au fond de raies dont le fond est garni d'engrais et recouvert très peu. Puis, à mesure que la plante développe des pousses, ils battent légèrement et à plusieurs reprises pour couvrir les radicelles superficielles. Cette pratique multiplie un peu la main-d'œuvre, mais nous ne sommes pas surpris qu'elle donne de bons résultats. Si chaque radicelle à mesure qu'on la couvre donne naissance à un tubercule, la main-d'œuvre est bien payée.

En tout cas il est bon de connaître les procédés d'une des cultures les plus productives de l'Europe occidentale. Il est vrai, les Jerseyais, grâce à leur doux climat, ont le privilège d'obtenir des récoltes très précoces dont ils vendent les produits très cher, comme primeurs, sur le vaste marché de Londres. On ne peut prétendre ailleurs à de pareils avantages.

Puisque nous parlons des pommes de terre rappelons la méthode préconisée par M. Jensen, de Copenhague, qui a pour but et pour effet, suivant l'auteur, de préserver les précieux tubercules de la maladie. M. Jensen plante les tubercules à plat, puis il y pratique deux buttages successifs : le premier, dit buttage de production, recouvre les tubercules naissants d'une couche de terre d'un ados dont la surface est plate ou horizontale, et a pour but de développer la multiplication des tubercules. Le second buttage, dit de

protection, dispose au contraire l'extrémité de l'ados en pointe ; et en cas de besson, c'est-à-dire au cas où les pluies allaient traîner cette pointe, il faudrait la ramener en la haussant de M. Jensen affirme que le buttage plat procure une augmentation de rendement ; mais le second, ou buttage en pointe, a pour effet de préserver la plante de la maladie.

La raison, dit-il, c'est que la maladie étant transmise de la tige aux tubercules par les eaux de pluies, si on interpose une couche de terre entre les tubercules et les tiges, les spores sont arrêtées à la surface ; les eaux qui les charrient s'écoulent par les deux versants de l'ados, et les tubercules ne sont pas atteints. Enfin, comme les tiges verticales servent de véhicule aux eaux de pluie, leur entrée dans la terre, on obvie à cette transmission en inclinant les lanes ou tiges de la plante sur le sillon voisin. Ce second buttage doit se faire au moment où les feuilles commencent à se couvrir de taches, ce qui a lieu vers le 20 juillet dans les contrées septentrionales. Quel qu'il en soit on pratique le buttage de protection dès que ces taches commencent à paraître et l'on incline les tiges dès que la pluie menace pour qu'elles s'écartent sur l'autre versant de l'ados.

M. Jensen propose sa méthode après en avoir fait en Danemark une expérience prolongée qui l'a convaincu de son succès assuré.

Si l'expérience donnait les mêmes résultats, nos cultivateurs lui seraient redevables d'un service immense, qui se comprend à première vue.

Petites Nouvelles

PERSONNELS.—L'honorable M. Starnes est arrivé hier soir de Montreal.

M. Sénécal est en ville, il partira pour l'Europe à la fin de mai.

CONTRAT.—Les bruits sont à dire que M. Charlebois aurait obtenu le contrat pour le Palais de Justice.

LA SAINTE-ENFANCE.—M. le curé Auclair a donné un magnifique sermon sur la Sainte-Enfance, hier.

Cette association, qui a eu pour principale fondatrice Madame Vital Tétu, a depuis sa fondation en 1852, envoyé \$50,000 pour le rachat des petits délinquants.

C'EST BON.—On attend prochainement une trentaine de familles écossaises composées d'ouvriers habiles qui viennent travailler à la fabrique de laines.

Enfin l'on va commencer les opérations sur une grande échelle. Rien ne manquera plus pour accélérer le mouvement progressif de cette industrie.

TEMPERATURE.—La température est des plus printanières aujourd'hui. Le vent tiède favorise beaucoup la fonte de la neige.

Le soleil était splendide ce matin. Il s'est couvert depuis.

DÉCÉDÉ.—La mort du sénateur Gibbs a causé une profonde douleur dans toute la ville d'Ottawa, samedi dernier.

On croit que le Sénat se siégera pas aujourd'hui par respect pour la mémoire du défunt.

LA SALSAPAREILLE D'AYER.—Comme purificateur du sang, la Salsapareille d'Ayer n'a pas d'égal. Elle améliore le tempérament et donne aux vieux et aux jeunes la fraîcheur de la jeunesse.

UNE RUMEUR.—On dit que le capitaine Labelle remplacerait M. Lamère, comme gerant général de la compagnie du Richelieu, ce dernier se retirant pour cause de santé.

UN TRAITÉ.—Un traité d'extradition vient d'être conclu entre le Canada et Salvador.

COUR SUPÉRIEURE.—Une poursuite a été intentée samedi par M. Félix Fortier contre M. Jos. Ed. Mercier du journal le Quotidien de Lévis, pour libelle au montant de \$1500. L'action est rapportable le 24 avril courant. M. Belleau est l'avocat du demandeur.

BRULÉS VIFS.—Horrible catastrophe à Quenville, Texas, hier.—Un hôtel à trois étages en briques a croulé avec une fracas épouvantable, à minuit, ensevelissant sous ses ruines 16 personnes.

Les malheureux ont eu à subir en suite les tortures du feu.

Les fournaises étaient en flammes. En un instant les ruines n'étaient plus qu'un brasier, qui retenait à distance les personnes accourues au secours des victimes.

Il s'est passé des scènes d'horreur indescriptibles.

LE PACIFIQUE CANADIEN.—La compagnie du Pacifique canadien pousse les travaux de construction de sa voie dans le Nord-Ouest, avec une rapidité étonnante. Depuis le 1er janvier 1882, il a été construit et mis en opération 529 milles du chemin. Ce dernier est maintenant terminé jusqu'à une distance de 100 milles de Régina ; de ce terminus à Calgary, la distance est de 190 milles ; de Calgary au sommet des Montagnes Rocheuses, 140 milles ; du sommet des Montagnes à Kamloops, 290 milles, et

1882-AUTOMNE-1882

NOUVELLES IMPORTATIONS !!

Nous prenons la liberté d'annoncer à nos pratiques et au public en général, que nous avons reçu un assortiment complet de marchandises d'étoffe et de fantaisie pour l'Automne et l'Hiver.

TAPIS, PRÉLARTS, RIDEAUX. Tapis Bruxelles, Tapis Tapisserie, Bordures pour appareiller les Tapis, Bruxelles et Tapisserie, Tapis Impérial, Tapis Ecossais, Tapis (Union), Tapis Tapisserie et laine pour escaliers, Tapis Bruxelles, Tapis Cocco.

PRÉLARTS. Anglais, Américains, et Canadiens (de toute largeur), Prélart pour Escaliers (de toute largeur).

NATTES EN LAINE. Nattes en Bruxelles, Nattes en Tapisserie, Nattes en Cocco, Nattes en Caoutchouc, Crumb Cloth (de toute largeur).

RIDEAUX EN POINT (au patron et à la verge) Mousseline à Rideaux (à la verge).

DAMAS DE SOIE. Pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie, pour rideaux et couvertures de meubles, Repps de soie et laine, Nouvelles étoffes à Rideaux, laine et soie, Velours de couleurs et Gretennes, [nouauté], Tapis de table et de piano.

FRANGE DE LAINE (pour rideaux) Glants de laine, Pôles et corniches en cuivre et en noyer noir, Mains et ornements en cuivre, Baguette en cuivre [pour escaliers].

MIROIRS, MIROIRS. De toutes dimensions pour corniches et trumeaux, Tables Jardinières, Etagères, etc., etc.

ORNEMENTS D'EGLISES. Chasubles, Châsses, Dais, Croix, [pour ornements], Damas soie, Drap [or et argent], Prange [or et argent], Prange soie [blanche et jaune], Galons [or et argent], Galons soie [blancs et jaunes], Dentelles [or et argent], Paillettes et cannetilles, Glants [or et argent].

ENCENS, ETC., ETC. —AUSSI— Mérinos français [double] pour soutane, Bas d'annes [au patron et à la verge], Dentelles Four Bas d'annes, Cordons d'annes.

DEPARTEMENTS des MESSIEURS. Draps Moscou, noirs, couleurs, Castor, Molonnés, Draps Nouveautés pour pardessus, Tweeds Ecossais, Anglais et Canadiens, Serge, Drap noir et Casimir, Capots Caoutchouc, Usters en tweed Imperméables, Chemises blanches et couleurs, Gols, Cravates, Gants, Epinglettes, Boutons de fantaisie pour chemises.

Capots de Chat Sauvage, Casques Creamer, etc., etc., Robes de Carriole, Peaux de Creamer de première qualité, Garnitures en pelleterie.

DEPARTEMENT DES DAMES. Soies couleurs [gros grain], Soies couleurs [gros grain], Soies brocades noires et couleurs, Satins merveilleux noirs et de couleurs, Satins noirs [de toutes nuances], Moires antiques, Ornements et garnitures, Etc., Etc., Etc.

PLUMES D'AUTRUCHE. Blanches, noires et couleurs, Fleurs et Rubans de nouveauté, Franges soies noires et couleurs, Cois et Pologne, Fichus et Cravates.

TOILES A DRAP. Toiles à oreillers, Toiles à nappes, Toiles à serviettes, Toiles à verres, Coton à drap, Coton à oreillers, Serviettes toile, coton, etc., etc., Couvrepiéds blancs et couleurs, Couvertures blanches et couleurs, Matelas en laine, Matelas en crin.

GRAND ASSORTIMENT D'ÉTOFFES POUR DEUIL, —TELLES QUE— Mérinos, Parametas, Cachemires, Repps, Thibets, Canton Crap, Persian Cord, Etc., Etc.

CRÈPE DE COURTAULD. Parfumeries DE L. T. FIVER et de LUBIN, Etc., Etc. Eau de Cologne, J. M. Parin, Savons de toilette, Huile pour cheveux, Broses à cheveux, à dents et à barbes, Peignes, Boîtes de toilette, Miros de toilette, Lunettes d'Opera, etc., etc.

GANTS KID D'ALEXANDRE. Valises, Portemanteaux, Etc. N. B. Conditions faciles. Escompte au comptant QU'UN SEUL PRIX Joseph Hamel & Frères, 58, Rue Sous-le-Fort, No 58, CÔTE DE LA MONTAGNE, Québec, 1er octobre 1882.



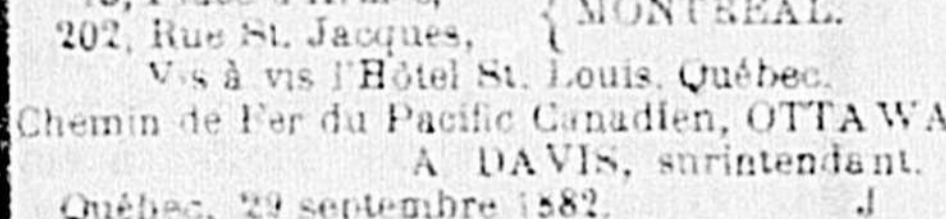
Chemin de Fer du Nord.

A PARTIR DE LUNDI, 25 SEPTEMBRE 1882. Les trains circuleront comme suit:

Table with columns: MILIT, MAIL, EXPRESS. Rows: Depart d'Hochelega pour Québec, Arrivée à Québec, Depart de Québec pour Hochelega, Arrivée à Hochelega, Depart d'Hochelega pour St-Félix-de-Valois, Arrivée à St-Félix-de-Valois, Depart de St-Félix-de-Valois pour Hochelega, Arrivée à Hochelega.

Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit. Les Trains du Dimanche partent de Montréal à 4 P. M. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal et quittent la station du Mile-End dix minutes plus tard qu'à Hochelega.

BUREAU GENERAL QUEBEC. BUREAUX DES BILLETS: 13, Place d'Armes, MONTREAL. 207, Rue St-Jacques, MONTREAL.



CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

LES trains de passagers et du fret circuleront tous les jours, comme suit (les dimanches exceptés).

LE TRAIN DE LA MALLE. Quittera la Station du Palais à Québec à 4.00 P. M. Arrivera à St-Raymond à 6.30 P. M. Quittera St-Raymond à 6.20 A. M. Arrivera à Québec à 8.55 A. M.

Arrêt à la Petite Rivière, Ancienne Lorette, St-Ambroise, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph, Lac Sergent et Bourg-Louis.

Un train spécial quittera St-Raymond tous les SAMEDIS à 6.45 P. M., arrivant à Québec à 9.15 P. M. Au retour il quittera Québec à 5 HUIRES du matin le LUNDI et arrivera à St-Raymond à 7.40 A. M., arrêtant à toutes les stations.

Le service des trains se fera d'après l'heure de Montréal. Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer du Nord, au Palais. Celui reçu après 3 h. P. M. n'est envoyé que le lendemain.

Des omnibus reçoivent les trains à St-Ambroise, pour la Petite Rivière, à Valcartier pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel pour les établissements du nouveau chemin de la rivière aux Pins.

Des billets de retour sont émis les samedis, au prix d'un passage simple de première classe. J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant, Commercial Chambers, MM. Leve et Alden, agents pour les billets, Québec, 18 décembre 1882.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU Courrier du Canada.

LES DANSES ET LES BALS, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec, Prix: 25 cts.

Le Topin mbour, par V. Vannier, A. A. C. 10c. Etats-Unis, Manitoba et Nord-Ouest, par le Dr N. E. Dionne, 25 cents.

Fleur du Carmel, par le Révérend Père Antoine Braun, \$1.00. L'Hotel Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, \$2.00.

MINSIL, contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts. Imprimé en très gros caractère, \$10.00.

Journal d'Education, \$1.00. Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE, en 3 volumes, \$2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents. Le Journal des Mérites (quelques exemplaires seulement) \$25.00.

Mois de St-Joseph, 5 cents. Le Calendrier du diocèse de Rimouski. Tenu des Livres en partie simple et en partie double, par M. Napoléon Lacasse, Prof. B. N. L. \$6 la douzaine.

Grammaire Française de Lhomond (éléments, revue et augmentée), y compris la syntaxe, par le même, \$1.50 la douzaine.

Exercices Orthographiques sur les éléments de la grammaire française de Lhomond, y compris la Syntaxe, par le même.—Prix: \$1.50 la douzaine.

Corrigé des Exercices Orthographiques par le même.—Prix: 45 cts pour les Élémentaires, et 30 cts pour la Syntaxe.

Traité d'Analyse Grammaticale, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix: \$2.75 la douz.

Alphabet ou Syllabaire gradué, par M. F. E. Jeneau et N. Lacasse, Outre les impressions de luxe en tous genres, on imprime la musique à l'établissement du Courrier du Canada.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1883-ARRANGEMENT D'HIVER-1883

LES lignes de cette compagnie se composent de 15 vapeurs en fer à double engins suivants, construits à la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Table listing ships: NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, COREAN, GRECIAN, SARMATIAN, BUENOS AYREAN, CANADIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MARITIMAN, SARADIAN, JORNTHIAN, CROENIAN, CALDENSIAN, ALGERIAN, CADIAN, NEWFOUNDLANDIAN.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL. Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de BOSTON et BALTIMORE le samedi et de HALIFAX chaque SAMEDI, (arrivant à Louisa Foyle pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Boosie, ou qui en viennent) et de LIVERPOOL pour Portland chaque SAMEDI alternant à l'égard d'une semaine pour prendre les passagers d'Angleterre, doivent être expédiés.

De Halifax: CASPIAN..... Samedi, 17 mars; SARMATIAN..... " 24 " ; CIRCASSIAN..... " 31 " ; PARISIAN..... " 7 avril; SARDINIAN..... " 14 " ; POLYNESIAN..... " 21 " ; PERUVIAN..... " 28 "

A DEUX HEURES P. M., ou à l'arrivée du train du chemin de fer colonial venant de l'Ouest. De Portland à Liverpool directement. A UNE HEURE P. M., ou à l'arrivée du train du chemin de fer Grand Tronc venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec: VOIX D'HALIFAX, Cabine..... \$67.65, \$78.00 et \$88.00. Cabine secondaire..... \$45.00. Entrepont..... \$31.00.

Prix du passage de Montréal voie de Portland: Cabine..... \$71.50, \$77.50 et \$87.50. Cabine secondaire..... \$45.00. Entrepont..... \$31.00.

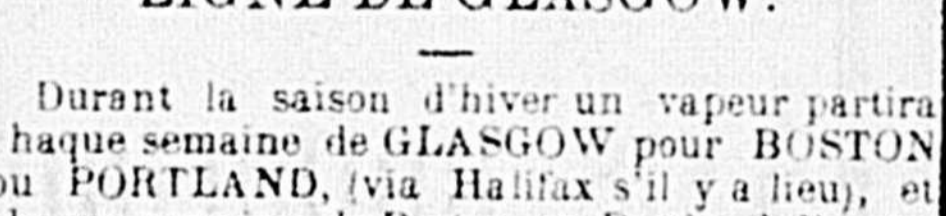
LIGNE DE GLASGOW. Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, (via Halifax si l'y a lieu), et chaque semaine de Boston ou Portland directement pour Glasgow, comme suit:

DE BOSTON: AUSTRIAN..... Samedi, 24 mars; WALDENSIAN..... Samedi, 31 mars.

DE PORTLAND: SCANDINAVIAN..... Samedi, 17 mars; BUENOS AYREAN..... Samedi, 24 mars.

Des billets de connaissance pour la traversée de Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RAÉ & CIE, Agents, Québec, 15 mars 1883.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1883-ARRANGEMENTS D'HIVER-1883

Le et après LUNDI, 4 DECEMBRE, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés:

Quitteront la Pointe Lévis: Heure du Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St-Jean..... 8 10 A. M. 7 55 A. M. Train d'Accommodation et de la Malle..... 11 20 A. M. 11 05 A. M. Train de Fret..... 7 00 P. M. 6 45 P. M.

Arriveront à la Pointe Lévis: Train d'Express d'Halifax et de St-Jean..... 8 20 P. M. 8 05 P. M. Train d'Accommodation et de la Malle..... 2 15 P. M. 2 00 P. M. Train de Fret..... 5 25 A. M. 5 10 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St-Jean demeurent à Campbellton. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardi, jeudi, et samedi va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundi, mercredi et vendredi, va jusqu'à St-Jean.

Bureau du C de P. Moncton, N. B., 27 juin 1881. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Québec, 2 décembre 1882.

EN VENTE LE

CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI

POUR 1883

Imprimé par Léger Brousseau, Rue Buade, Québec

Indiquant les fêtes des reliques et des quarante-heures, le seul approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'ADRESSER POUR LA VENTE EN GROS, A QUEBEC, CHEZ LES EDITEURS, No 9, RUE BUADE, EN FACE DU PRESBYTERE.

En dépôt chez la plupart des marchands a Québec et dans le diocèse de Rimouski.



Kendall's Spavin Cure.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE qui ait jamais été découvert, puisque ses effets sont certains et qu'il ne cause pas d'amputations.

LISEZ LES PREUVES CI-JOINTES: B. J. KENDALL & CIE, Hamilton, Mo., 14 Juin 1881.

La présente note est pour certifier que j'ai fait usage du Kendall's Spavin Cure et que je la trouve tel qu'il était dit, j'ai réussi à faire disparaître des coliques, des esquilles, les excroissances ou d'autres déformités des os, c'est un véritable plaisir pour moi que de recommander en attestant qu'il est, pour les différentes maladies des os, le meilleur remède dont je me sois jamais servi, après en avoir employé un très grand nombre, ayant fait de ces maladies une étude spéciale pendant des années. Votre très respectueux P. V. CHRIST.

DU "PRESS" D'ONONDAGA, NEW-YORK, Onondaga, New-York, 6 Janvier 1881.

Une bonne heure l'été dernier, Messieurs B. J. Kendall & Cie, d'Enosburgh Falls, N.Y., ont passé un contrat avec les éditeurs du Press pour la publication, pendant une année, d'une annonce d'un demi-colonne, établissant les mérites du Kendall's Spavin Cure. En même temps, nous avons fait l'acquisition, de cette société, d'une certaine quantité de livres intitulés: "Traité de Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, que nous donnons aujourd'hui en prime à ceux de nos abonnés du Press qui paient d'avance.

A peu près au temps que l'annonce parut pour la première fois dans ce journal, M. P. G. SCHEMERHORN, qui réside près de Colliers, avait un cheval atteint d'epavin. Il lut l'annonce, et se décida à essayer l'efficacité du remède, bien que ses amis se moquaient de sa crédulité. Il acheta une bouteille de Kendall's Spavin Cure, et commença à en faire usage sur le cheval suivant l'ordonnance. Il nous a informés cette semaine que ce remède a opéré une guérison si complète, qu'un vétérinaire habituel à qui il examina l'animal dernièrement, n'a pu trouver trace de l'epavin ni de l'endroit où il était situé. M. Schermerhorn s'est depuis procuré un exemplaire du Traité de Dr Kendall sur le Cheval et ses Maladies, qu'il a lu avec beaucoup de plaisir, et dont il ne se départirait pour aucun prix, s'il n'avait pu se procurer un autre exemplaire. Voilà ce que vaut l'annonce de notre article.

D'UN EMINENT MEDECIN. Washingtonville, Ohio, 17 Juin 1880. Dr J. B. KENDALL & Cie, Messieurs.—Après avoir lu l'annonce que vous avez publiée dans le Turf, Field and Farm du Kendall's Spavin Cure, j'ai acheté un cheval de course de valeur, qui a été boiteux pendant dix-huit mois, par suite d'un epavin. Je vous en ai demandé par l'express une bouteille, qui a fait disparaître toute boiterie et toute tumeur, ainsi qu'un gros surcus qui avait un autre cheval, et les deux chevaux sont ajoutés à'hui aussi sains que des poulains. La bouteille m'a valu cent dollars.

Respectueusement, H. A. BERTOLETT, M. D.

"KENDALL'S SPAVIN CURE." Fremont, Ohio, 25 Janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie, Messieurs.—Je crois qu'il est de mon devoir de vous offrir mes remerciements pour le bénéfice et le profit que j'ai retiré de l'usage de votre inestimable et célèbre "Kendall's Spavin Cure." Mon cousin et moi avions un magnifique étalon, vaillant \$1,000, qui avait un très mauvais epavin, et qui quatre chirurgiens-vétérinaires éminents avaient déclaré incurable, et lui pour tout jours. En dernier ressort, je consultai à moi, cousin d'essayer une bouteille de "Kendall's Spavin Cure." Il eut un effet merveilleux; le troisième jour le guéri, et le cheval est maintenant aussi bien que jamais. Dr. Buck l'éminent chirurgien-vétérinaire d'Edinburgh, était mon oncle, et je prends un grand intérêt dans le succès de sa profession.

Sincèrement, JAMES A. WILSON, Ingénieur Civil.

KENDALL'S SPAVIN CURE.

SCR LA CHAIR HUMAINE Il a été employé dans des milliers de cas sur la chair humaine, avec un succès toujours si merveilleux, que nous sommes certains qu'il est le meilleur liniment découvert jusqu'à ce jour, et qu'il a la force pour pénétrer où n'ont pu atteindre d'autres remèdes, et guérir les maux les plus difficiles, sans causer jamais aucune éruption ou autre altération de la peau, ni produire aucun douleur.

Prix: \$1.00 la bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les Pharmaciens l'ont en mains, ou pourront vous le procurer, ou bien il sera envoyé à l'importeur, quelle adresse sera réception du prix par les propriétaires Dr. B. J. KENDALL & CIE, Enosburgh, Falls, N.Y. En vente chez tous les Pharmaciens.

LYMAN, FILS & CIE, Montréal, P. Q., Agents généraux, Québec, 25 février 1882.

DEMENAGEMENT.

Le Dr Auguste C. Hamel

Dr HUBERT LARUE, Au coin des rues STE-ANNE ET STE-URSULE.

Heures de consultations:—De 8 à 10 A. M. de 12 à 3 P. M., et de 5 à 9 P. M.

DRUIN, FLYNN & GOSSELIN AVOCATS, BUREAU D'AFFAIRES: 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONMAGNY et GASPÉ, P. X. DRUIN, Hon. F. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881.

MAISON A VENDRE. UNE maison en briques et en terre à deux étages et comble français, couverte en tôle, située dans la rue Sutherland, faubourg St-Jean, ayant 32 pieds de front sur 26 de profondeur. S'adresser au propriétaire.

M. JEAN GAGNON, No 7, rue Sutherland, Québec, 28 Décembre 1882.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une Poudre Blanche et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTES. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur la membrane muqueuse des narines et de protéger les membranes muqueuses du contact de l'air.

En vente seulement au Bureau du COURRIER DU CANADA.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., 110, rue Spruce où l'on peut passer les contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880.

CONDITIONS

—DU— R. MORGAN, Marchand de musique.

Desire attirer l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux magnifiques claviers à pédalier et formeront un magnifique savoir. Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée. R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882.

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES STATUES EN BOIS PLOMBES POUR EXTERIEUR, De toute grandeur et dimension !!

No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC. Québec, 9 mai 1882.

LEGER BROUSSEAU,

EDITEUR-PROPRIETAIRE. De N. E. DIONNE, rédacteur en chef. AUGUSTE MICHEL, assistant rédacteur.

IMPRIÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec

Ornements domestiques.

NOUS avons déjà eu occasion de parler nos lecteurs de M. MART L. de l'ANCIENNE LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de nos arbres destinés à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ORMES MAGNIFIQUES à très bon marché. Québec, 10 mai 1882.

EN VENTE

GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

Par le FRERE LIEVIN de HAMME, Franciscain résident à Jérusalem.

Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et des plans.

EN TROIS VOLUMES. En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de nouvelles en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une nouvelle à Ste Anne. Nouvelle édition. Petit livr. en 32. Prix 5 cts la douzaine 40 cts, le port \$3, franco par la poste.

Nous engageons les personnes pieuses à procurer ce petit recueil pour le 29 novembre, jour où commencent les nouvelles préparatoires à l'Église de l'Immaculée Conception.

En vente chez CADIEUX & DEROME, Montréal. Ce recueil doit aussi se trouver chez tous les Libraires de Québec. Québec, 17 nov. 1882.

MAISON A VENDRE.

UNE maison en briques et en terre à deux étages et comble français, couverte en tôle, située dans la rue Sutherland, faubourg St-Jean, ayant 32 pieds de front sur 26 de profondeur. S'adresser au propriétaire.

M. JEAN GAGNON, No 7, rue Sutherland, Québec, 28 Décembre 1882.

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

CE remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une Poudre Blanche et contenu dans une petite bouteille. Le prix en est de 25 CENTES. Prix en gros \$2.00 la douzaine. Le but de la "Coryzine" est d'empêcher les sensations désagréables du Coryza en agissant directement sur la membrane muqueuse des narines et de protéger les membranes muqueuses du contact de l'air.

En vente seulement au Bureau du COURRIER DU CANADA.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., 110, rue Spruce où l'on peut passer les contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880.

CONDITIONS

—DU— R. MORGAN, Marchand de musique.

Desire attirer l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus, six caisses) ou ceux qui désirent acheter un cadeau pour un ami pourront choisir, à un prix modéré. Cet assortiment est trop considérable pour qu'il soit possible d'en faire ici l'énumération, mais on se bornera à mentionner deux magnifiques claviers à pédalier et formeront un magnifique savoir. Chansons de la France, contenant 60 des plus belles romances françaises, etc., avec accompagnements complets de piano et accessoires. Prix: en brochure, \$1.00; richement relié en toile bleue et dorée, \$1.50. Les Chansons populaires du Canada, volume magnifiquement relié dans le même genre que le précédent, sont aux mêmes prix.

Des exemplaires seront envoyés par la poste franco sur la réception du prix spécifié. Une visite est respectueusement sollicitée. R. MORGAN, Marchand de musique, 8, rue La Fabrique, Québec, 25 février 1882.

L. JOBIN, Statuaire,

INFORME les MM. du clergé et les communautés religieuses, qu'il a ouvert un magasin de statues en bois, en plâtre, en carton-pierre, peintes et décorées sur commande, dans le style européen.

ET AUSSI DES STATUES EN BOIS PLOMBES POUR EXTERIEUR, De toute grandeur et dimension !!

No 41, rue St-Jean, Haute-Ville, QUEBEC. Québec, 9 mai 1882.

LEGER BROUSSEAU,

EDITEUR-PROPRIETAIRE. De N. E. DIONNE, rédacteur en chef. AUGUSTE MICHEL, assistant rédacteur.

IMPRIÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire, No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec